



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**



Conférence des parties du département de l'Ardèche

**Territorialisation de la
planification écologique**

**Vendredi 2 février 2024
Saint-Julien-en-Saint-Alban**

Sommaire

1. La planification écologique et sa démarche de territorialisation
2. Une approche globale et systémique
3. Des échanges et débats collectifs à 360°
4. Outils et financements proposés par l'Etat
5. Après la COP : prochaines étapes



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lancement de la planification écologique en septembre 2023

25 septembre 2023

Annonce par le Président de la République de la feuille de route du gouvernement en matière de transition écologique



29 septembre 2023

Circulaire Première Ministre « Mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique »

Prévoit l'organisation de COP régionale en 4 étapes :

- 1/ établir un diagnostic partagé du territoire
- 2/ conduire un débat
- 3/ partager à l'échelle des territoires infra-régionaux
- 4/ établir une feuille de route régionale à horizon 2030

21 décembre 2023

Lancement COP Auvergne Rhône Alpes



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une stratégie ambitieuse fondée sur 3 leviers



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

Faire davantage
en 7 ans que ce
nous avons fait
ces 33 dernières
années



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



**S'ADAPTER
A + 4°C
D'ICI 2100**

Se préparer à des
étés qui pourraient
être en moyenne
5°C plus chauds
par rapport à 1900



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

C'est quoi le plan? 6 familles pour agir

MIEUX SE DÉPLACER
01

MIEUX SE LOGER
02

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES
03

MIEUX PRODUIRE
04

MIEUX SE NOURRIR
05

MIEUX CONSOMMER
06

Une importante concertation régionale et départementale, accueillant tous les acteurs concernés

Niv. Régional

COP régionale

Comité de coordination régionale

Groupes de travail sectoriels régionaux

*Niv. Départemental et
intradépartemental*

Réunions de concertation territoriales

Consultation des collectivités locales

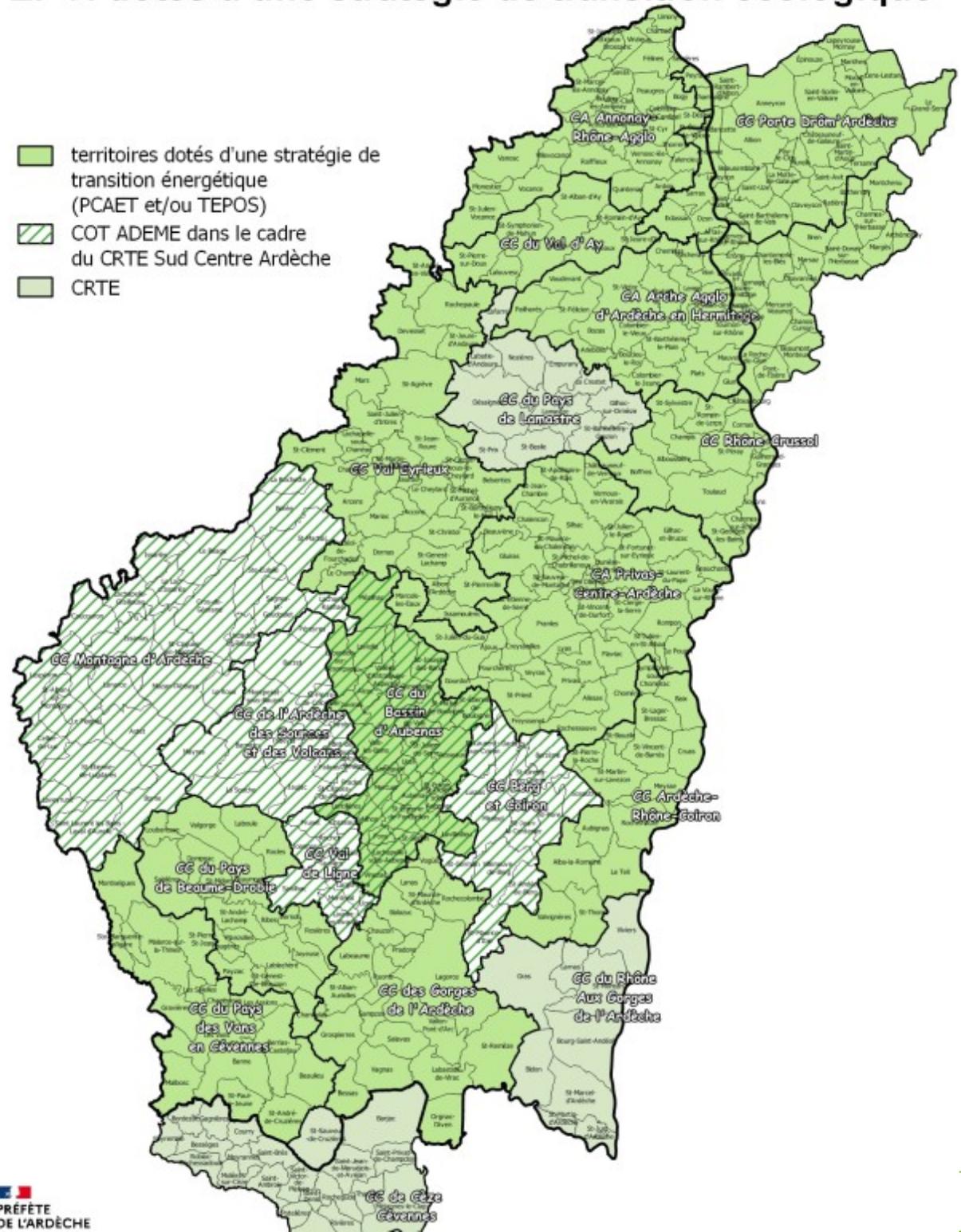


**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nos territoires déjà engagés dans les transitions

-  territoires dotés d'une stratégie de transition énergétique (PCAET et/ou TEPOS)
-  COT ADEME dans le cadre du CRTE Sud Centre Ardèche
-  CRTE




**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture et

Première COP Ardèche – 2 février 2024

3 objectifs principaux :

- Expliquer la démarche de planification écologique
- Mobiliser tous les acteurs locaux concernés
- Identifier les priorités d'action pour l'Ardèche

2 livrables :

- Compte-rendu des échanges lors de la COP, en mettant en évidence les spécificités départementales et locales
- Recueil des contributions libres des parties prenantes

A envoyer mi-février



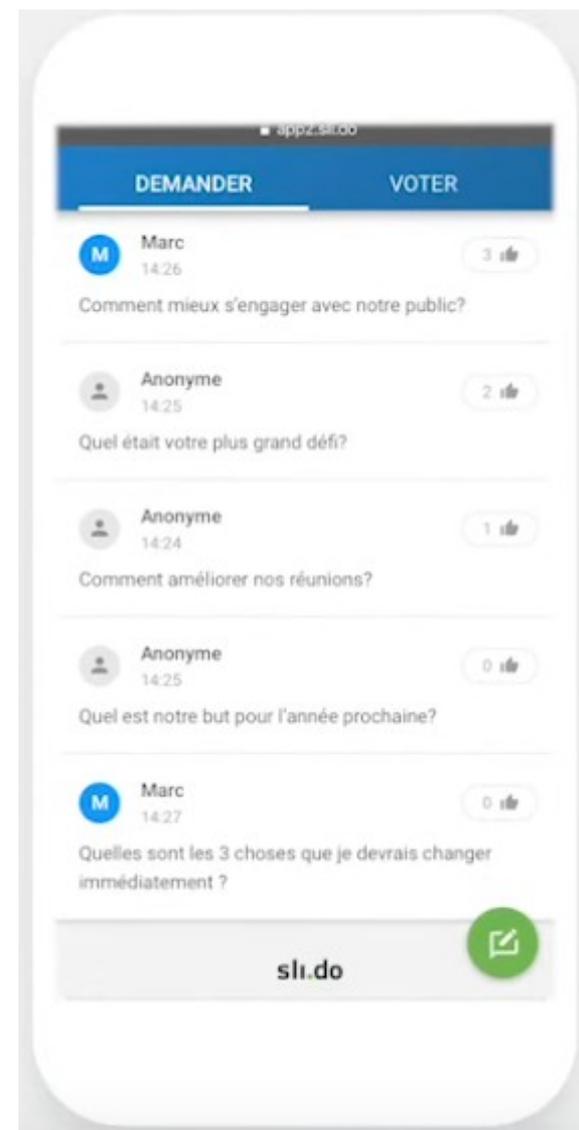
**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation de l'outil interactif SLIDO



1. Scannez le QR code ou entrez le code **COPARDECHE** sur la page d'accueil de SLIDO
2. Réagissez aux présentations et interventions en direct



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

1. La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- 2. Une approche globale et systémique**
3. Des échanges et débats collectifs à 360°
4. Outils et financements proposés par l'Etat
5. Après la COP : prochaines étapes



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une stratégie ambitieuse fondée sur 3 leviers



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

Faire davantage
en 7 ans que ce
nous avons fait
ces 33 dernières
années



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



**S'ADAPTER
A + 4°C
D'ICI 2100**

Se préparer à des
étés qui pourraient
être en moyenne
5°C plus chauds
par rapport à 1900



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

S'adapter à +4°C d'ici 2100

Un monde à + 3°C, une France à + 4 °C

En l'absence de mesures additionnelles, les politiques et engagements actuels de **l'ensemble des pays** pointent vers un réchauffement mondial de :



+ 1,5 °C
en 2030



+ 2 °C
en 2050



+ 3 °C
en 2100

par rapport aux années 1850

En France métropolitaine, le réchauffement sera encore plus marqué :



+ 2 °C
en 2030



+ 2,7 °C
en 2050



+ 4 °C
en 2100

Aujourd'hui, le réchauffement moyen en France est déjà de + 1,7°C



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<https://www.ecologie.gouv.fr/france-sadapte-christophe-bechu-reuni-elus-citoyens-acteurs-economiques-societe-civile-et-experts>

LA FRANCE S'ADAPTE >

Vivre à +4°C



Mars 2024 : mise en consultation du troisième plan d'adaptation au changement climatique



NUITS TROPICALES

**jusqu'à
70 nuits**

tropicales de plus par an,
par rapport à la période
1976-2005



SÉCHERESSE

+ d'1 mois

de sécheresse estivale
dans la moitié sud et
la façade ouest, par rapport
à la période 1976-2005



TEMPÉRATURE

**jusqu'à
2 mois**

de vagues chaleur par an,
contre 16 jours en 2003
et ≈ 20 jours aujourd'hui



GLACIERS

100 %

des glaciers
français disparus



NIVEAU MARIN

+65 cm

par rapport
à la période 1995-2014



FORÊT

X3

le nombre de jours avec un
risque important de feu dans
les régions méditerranéennes



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

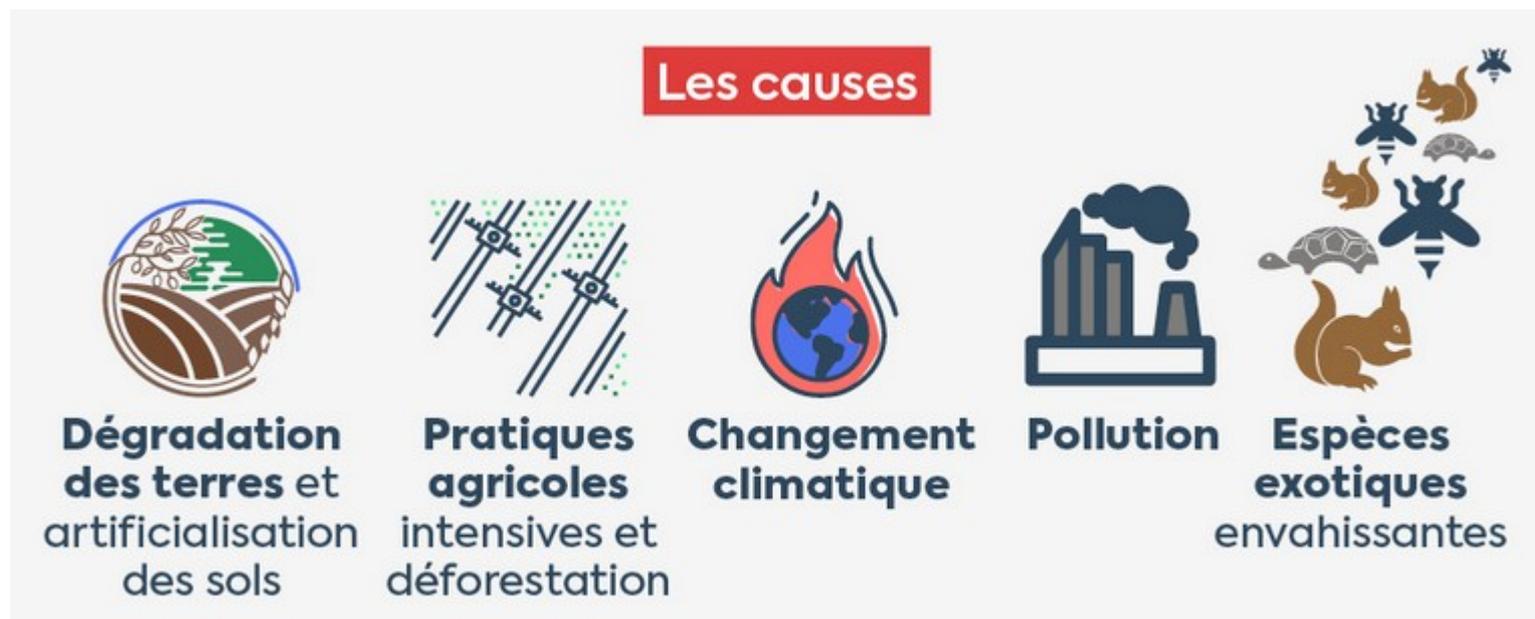
Biodiversité : une stratégie nationale pour enrayer son effondrement

<https://biodiversite.gouv.fr/>

D'après l'Observatoire national de la biodiversité :

- 22% des oiseaux communs ont disparu de métropole entre 1989 et 2017 (-33% dans les milieux agricoles, -30% dans les milieux bâtis et -3% dans les milieux forestiers) ;
- 38% des chauves-souris ont disparu en métropole entre 2006 et 2016.

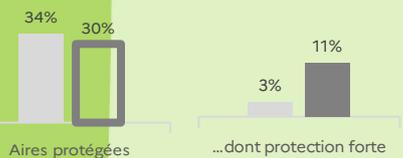
<https://naturefrance.fr/>



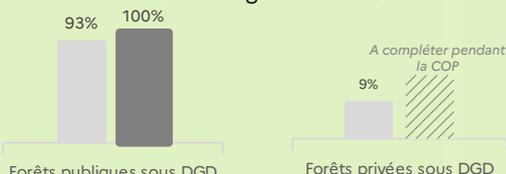
Les leviers régionaux identifiés pour préserver la biodiversité et les ressources

Préservation des espaces naturels

Surface en aire protégée terrestre



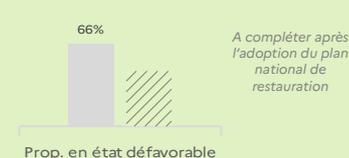
Forêts sous gestion durable



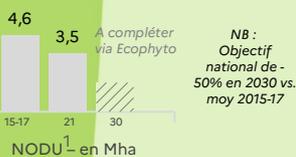
Résorption de points noirs



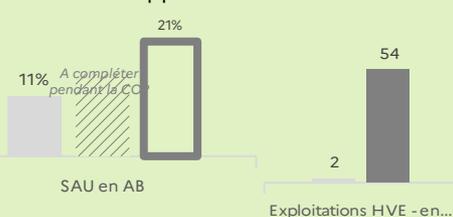
Restauration des habitats dégradés



Usage des phytosanitaires

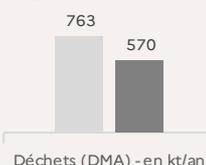


Développement du bio et HVE



Economie circulaire

Déchets enfouis



Collecte des biodéchets et bouteilles



Alimentation

Part des cantines respectant les critères Egalim



Ressource en eau

Sobriété dans l'utilisation



Protection des zones de captage



Désimperméabilisation



■ Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22) ■ Objectif régionalisé indicatif à 2030 □



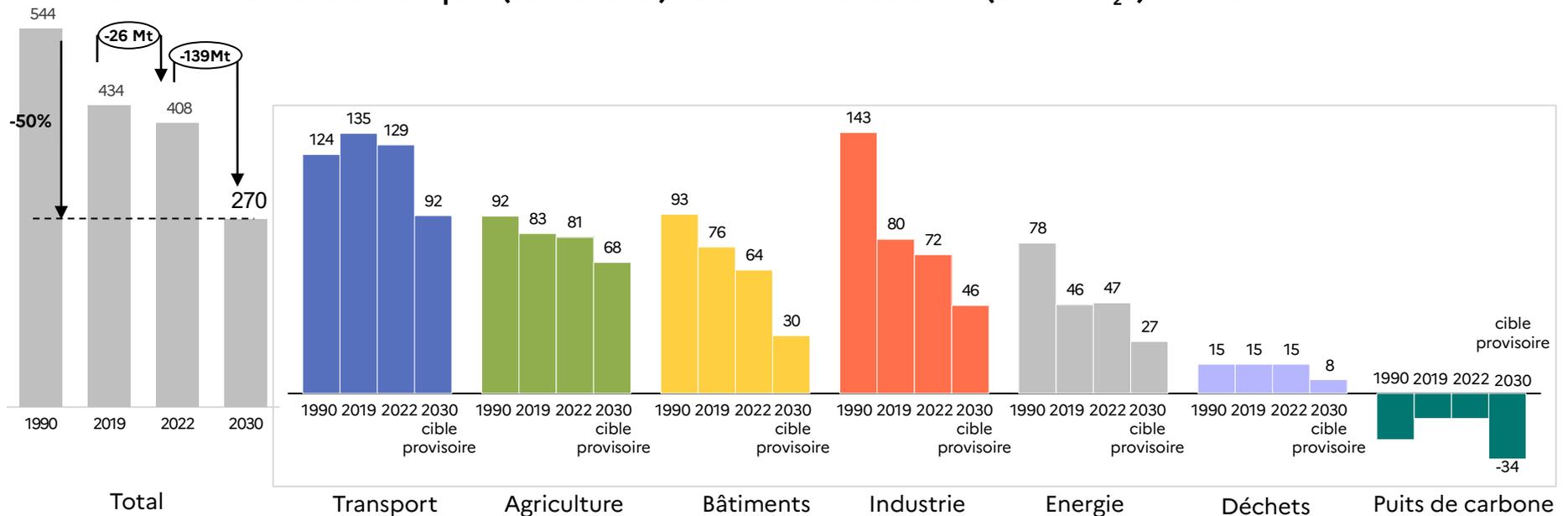
PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Accélérer la décarbonation

Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution ... **car il va falloir réduire autant nos émissions d'ici 2030 qu'au cours des 30 dernières années !**

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de Gaz à Effet de Serre (en MtCO₂e) au niveau national



Sources : CITEPA ; Note : Transports hors soutes internationales (25MtCO₂e en 2019); la cible "puits de carbone" est imposée par le règlement européen LULUCF

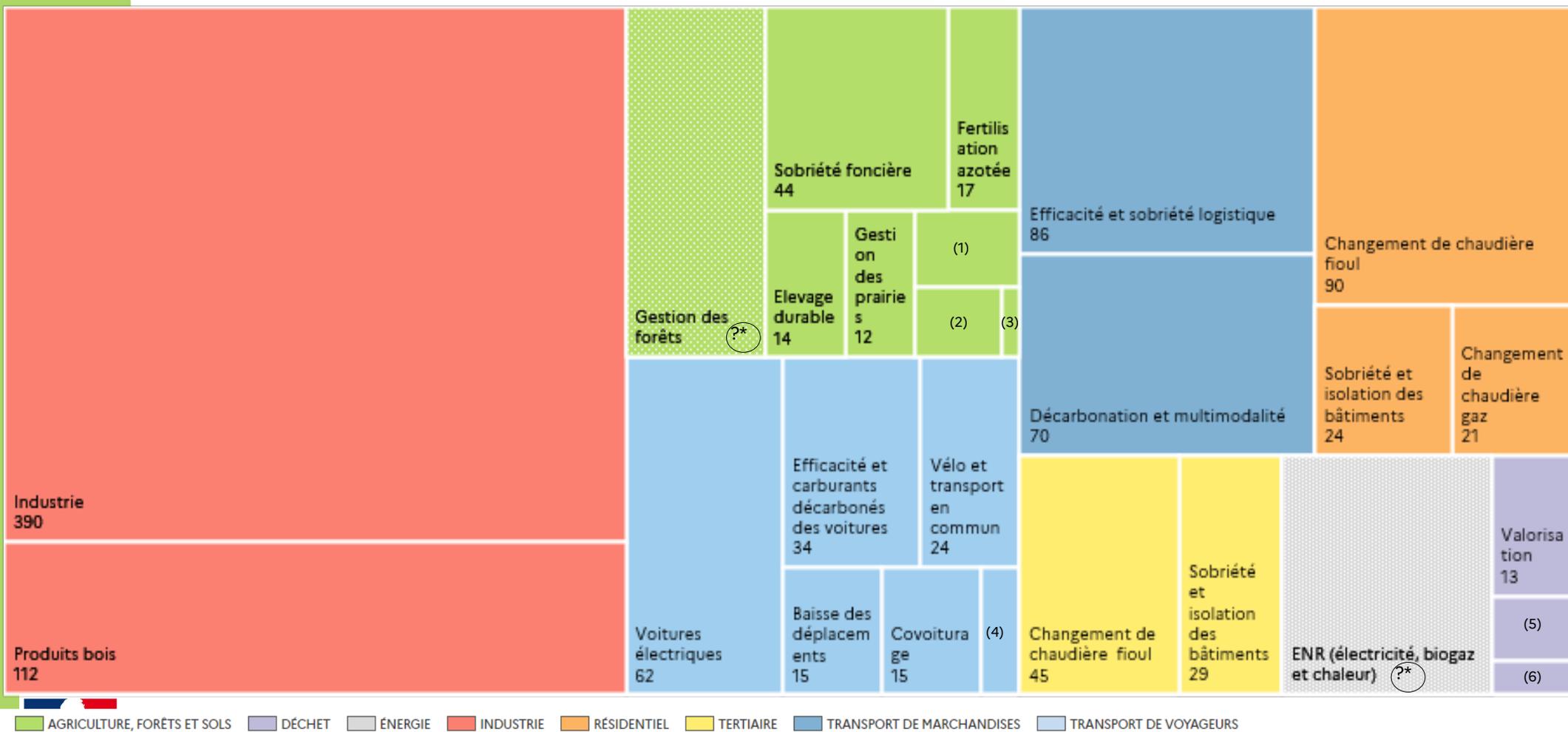


**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Décarbonation des territoires : les leviers identifiés en Ardèche

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (2) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (3) Pratique stockantes : 1 ktCO₂e (4) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (5) Captage de méthane : 6 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets : 3 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Sommaire

1. La planification écologique et sa démarche de territorialisation
2. Une approche globale et systémique
- 3. Des échanges et débats collectifs à 360°**
4. Outils et financements proposés par l'Etat
5. Après la COP : prochaines étapes



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un débat pour chaque famille d'actions.

Une quinzaine de minutes par débat, 4-5 questions orales et le reste via SLIDO !!



Débat n°1 : Vers une mobilité bas carbone pour toutes et tous

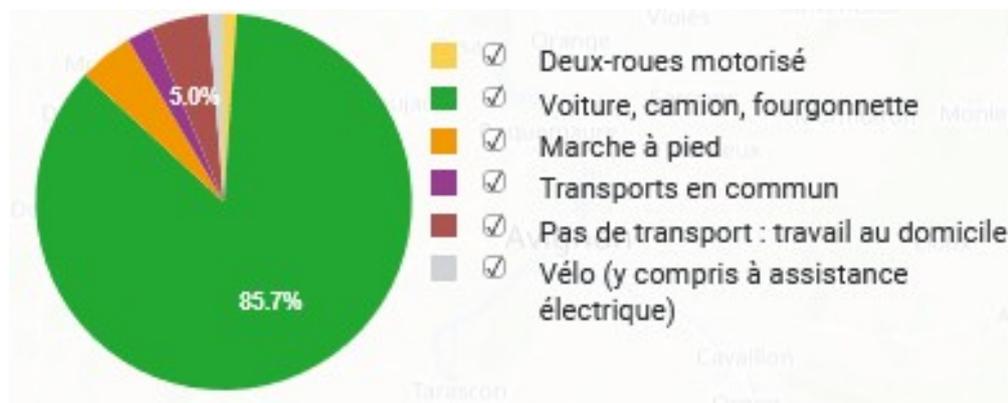
**MIEUX
SE DÉPLACER**



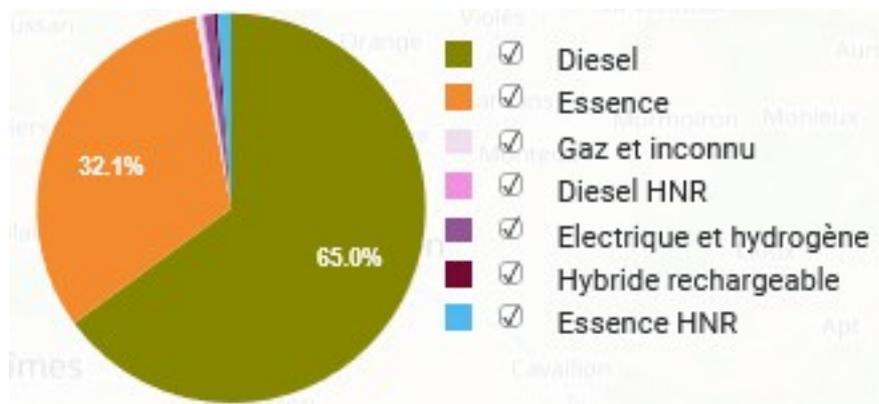
C'EST QUOI LE PLAN ?

- Choisir la voiture électrique légère
- Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun
- Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien

Parts modales pour les trajets domicile-travail en Ardèche
Données 2017 via Terristory



Sources d'énergies du parc motorisé en Ardèche
Données 2022 via Terristory



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débat n°2 : L'accès universel à un logement écologique et économique

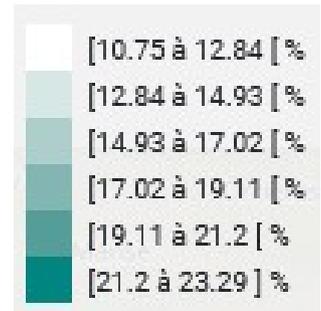
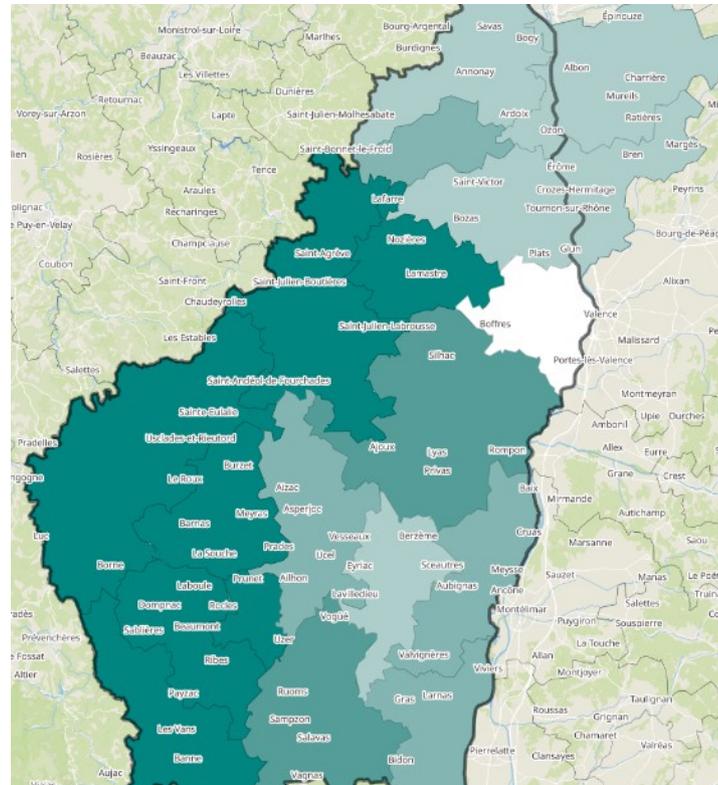
**MIEUX
SE LOGER**



**Part des ménages en précarité énergétique par le logement
par EPCI**
Données 2021 via Terristory

C'EST QUOI LE PLAN ?

- De l'énergie renouvelable et décarbonée pour notre chauffage
- Des rénovations des logements plus performantes et accompagnées
- Des efforts de sobriété continus



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

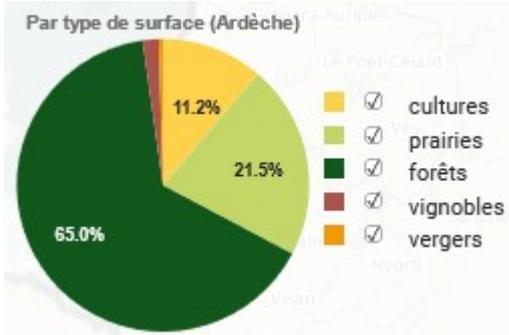
En 2022, sur la région : 41 % des logements chauffés au fioul ou gaz, 35 % à l'électricité, 20 % au bois.

Débat n°3 : Des écosystèmes sous pression à mieux protéger

**MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES**



03



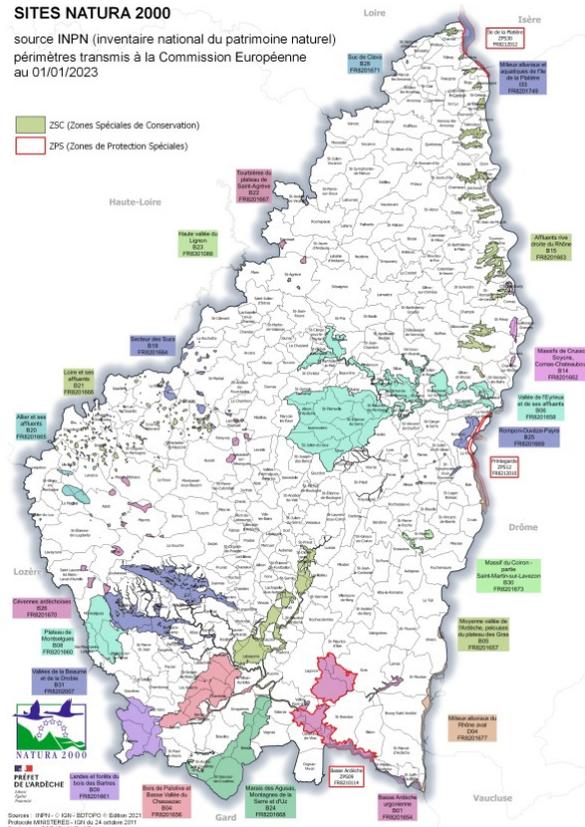
C'EST QUOI LE PLAN ?

- Préserver et restaurer la nature
- Protéger la richesse de nos sols
- Instaurer une meilleure gestion durable de nos ressources eau et forêt

SITES NATURA 2000

source INPN (inventaire national du patrimoine naturel)
périmètres transmis à la Commission Européenne
au 01/01/2023

ZSC (Zones Spéciales de Conservation)
ZPS (Zones de Protection Spéciales)



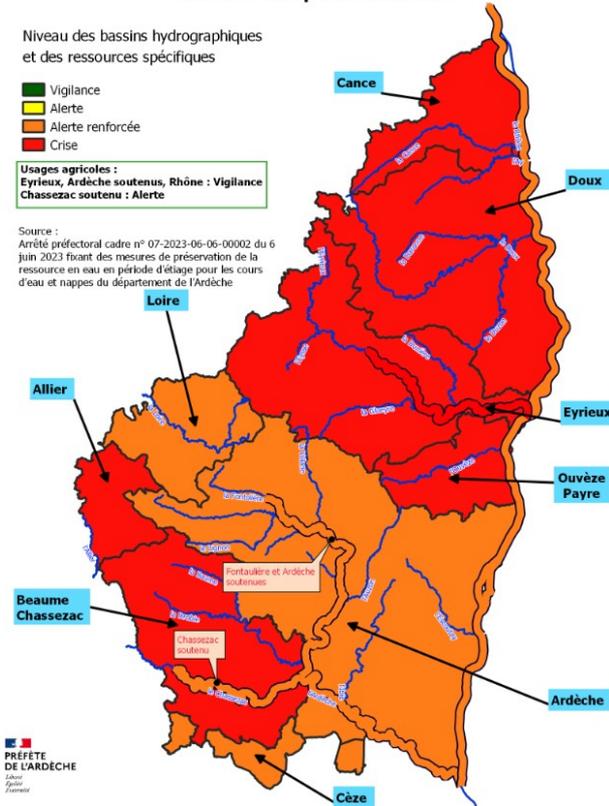
Gestion des pénuries d'eau

Niveau des bassins hydrographiques
et des ressources spécifiques

Vigilance
Alerte
Alerte renforcée
Crise

Usages agricoles :
Eyrieux, Ardèche soutenus, Rhône : Vigilance
Chassezac soutenu : Alerte

Source :
Arrêté préfectoral cadre n° 07-2023-06-06-00002 du 6
juin 2023 fixant des mesures de préservation de la
ressource en eau en période d'étiage pour les cours
d'eau et nappes du département de l'Ardèche



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Débat n°4 : Décarboner nos activités économiques

MIEUX
PRODUIRE



C'EST QUOI LE PLAN ?

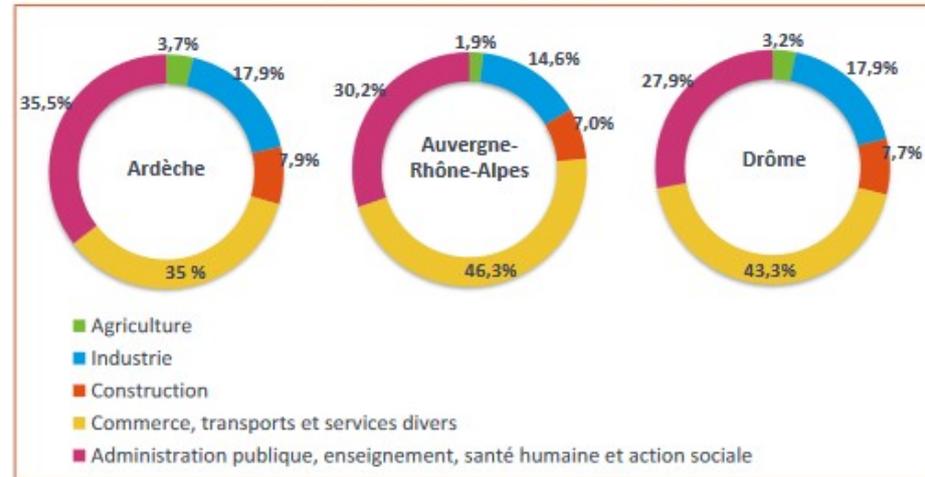
- Décarboner en particulier les 50 sites industriels les plus émetteurs de France
- Diminuer l'impact environnemental de nos flux logistiques
- Augmenter la production d'énergie propre
- Accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires et assurer leur performance énergétique



PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Répartition de l'emploi total par secteur d'activité



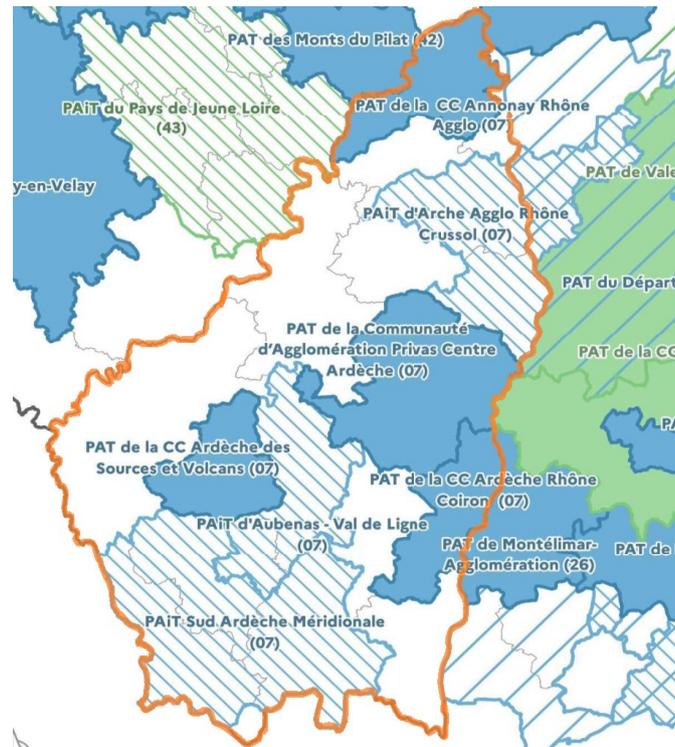
Enjeux emploi, formation, compétences :

- **Ajuster les formations aux nouveaux besoins** : métiers forêt & nature, agriculture, énergies, bâtiment (exemple : 800 à 1 200 emplois BTP nouveaux pour le 07 : rénovation, diagnostic, maintenance ...)
- **Renforcer / maintenir les filières vertes** : valorisation des déchets, matériaux biosourcés, etc.
- **Appuis et outils** : FSE, Plateforme d'Appui aux Transitions Professionnelles de l'Ardèche « Ressorts 07 », etc.
- **Territoires d'industrie** : outil pilier de la politique industrielle favorisant la réindustrialisation, la transition écologique et l'innovation à l'échelle territoriale. 2 territoires labellisés en Ardèche : Nord et Sud.

Débat n°5 : Pour une alimentation de qualité, locale et durable

**MIEUX
SE NOURRIR**

- C'EST QUOI LE PLAN ?**
- Baisser suffisamment les émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture
 - Une production agricole plus durable
 - Accompagner l'évolution de notre alimentation
 - Un engagement de toute la chaîne alimentaire pour promouvoir la durabilité des produits



- Statut**
- PAT reconnu de niveau 1**
- PAT d'échelle départementale
 - PAT d'échelle intercommunale
 - PAT interterritorial (PAiT)
- PAT reconnu de niveau 2**
- PAT d'échelle départementale
 - PAT d'échelle intercommunale
 - PAT interterritorial (PAiT)

Taux de surfaces agricoles déclarées en bio : d'après le RGA 2020, l'Ardèche est classée seconde en AURA (19 %). La moyenne régionale est de 9 %.

Seulement 6 % du territoire ardéchois est mécanisable.

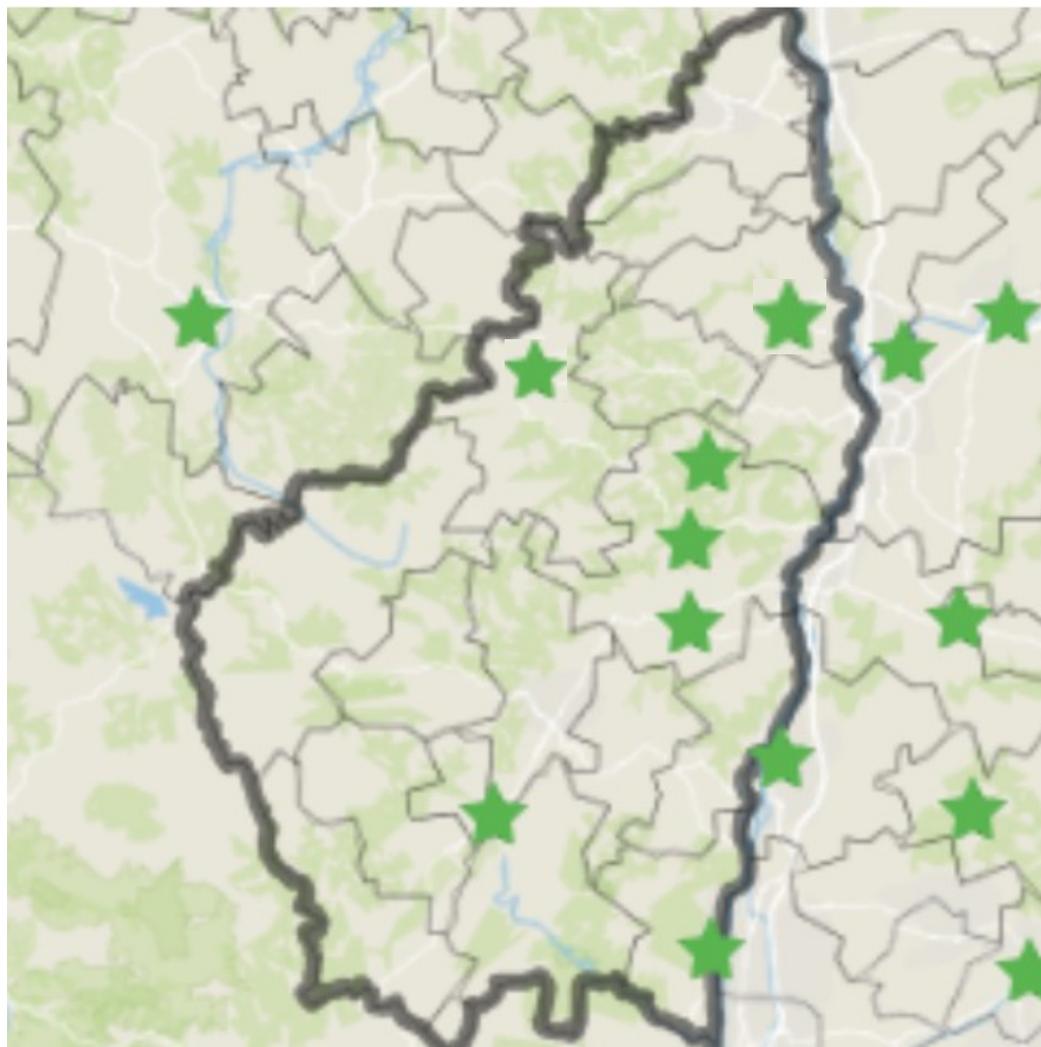
**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débat n°6 : Changer les habitudes de consommation



Carte des ressourceries
Données 2022 via AURAE



C'EST QUOI LE PLAN ?

- Encourager une consommation plus sobre et responsable
- Mieux informer le consommateur sur les impacts environnementaux de la consommation
- Intensifier les achats responsables des acteurs économiques et des administrations



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actuellement, le territoire régional est fortement dépendant des importations (44%) dont 70% sont non renouvelables. Sa dépendance est quasi totale pour les combustibles et les métaux.

Sommaire

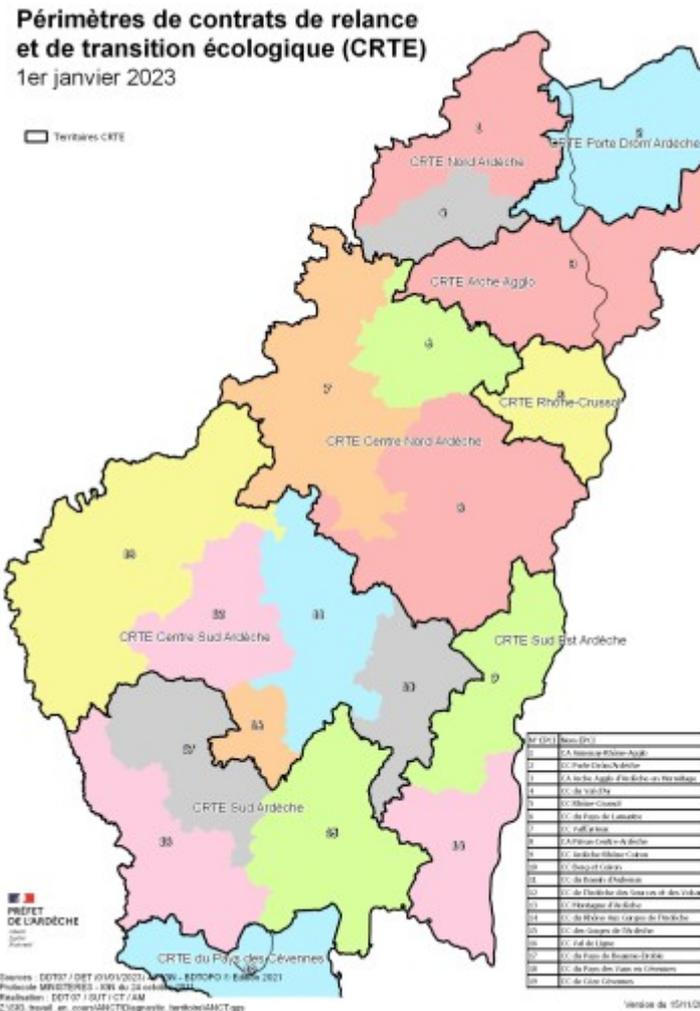
1. La planification écologique et sa démarche de territorialisation
2. Une approche globale et systémique
3. Des échanges et débats collectifs à 360°
- 4. Outils et financements proposés par l'Etat**
5. Après la COP : prochaines étapes



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les contrats de réussite de la transition écologique (CRTE)



Les contrats de réussite de la transition écologique (CRTE)

Outils de territorialisation de la planification écologique à l'échelle des bassins de vie

L'exemple du CRTE Nord-Ardèche :



3 grandes ambitions

220 actions et projets



140 M €
d'investissements
réalisés ou prévus



PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

CRTE Nord Ardèche

Nord-Ardèche : Territoire pilote des CRTE nouvelle génération

Test de la boussole de la transition écologique

5 défis environnementaux

Adaptation (aux conséquences inévitables du changement climatique)

Biodiversité (préservation et restauration)

Climat (réduire les émissions de gaz à effet de serre)

Ressources (préservation des ressources)

Santé (réduction des pollutions qui impactent la santé)



6 thématiques

Mieux se déplacer

Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes

Mieux se nourrir

Mieux produire

Mieux se loger

Mieux consommer

→ **Projets déjà construits**

-> Vérifier qu'aucune thématique n'a été oubliée

→ **Projets en réflexion**

-> Améliorer, prendre en compte tous les aspects de la transition dès la conception



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

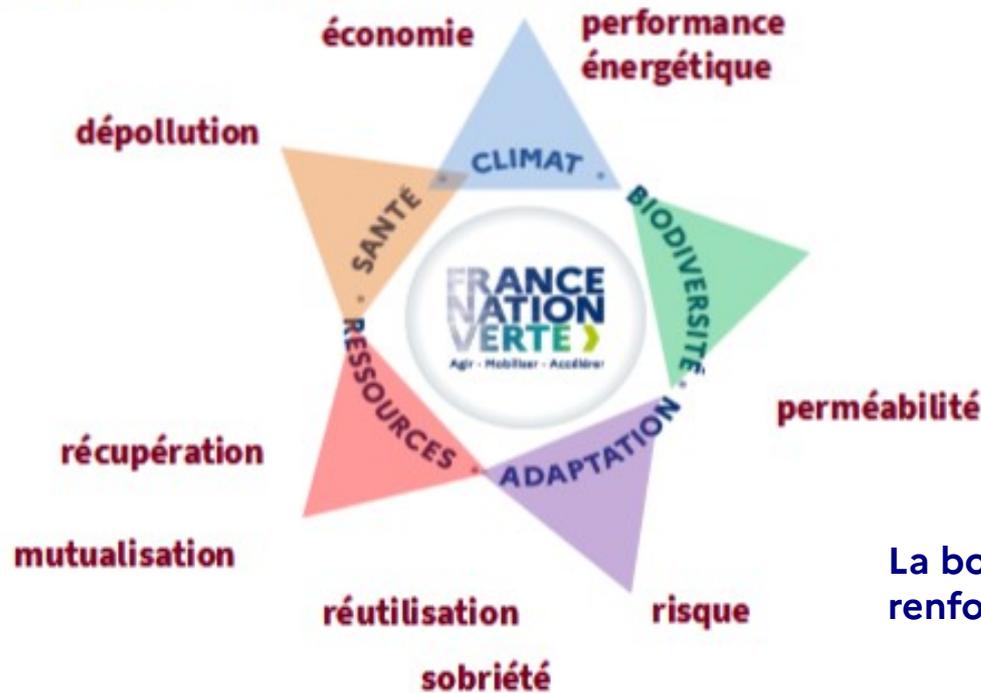
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CRTE Nord Ardèche

Test de la boussole de la transition écologique

Réhabilitation d'une ancienne usine en Conservatoire à rayonnement intercommunal à Annonay



La boussole de la transition est aussi un outil de renforcement des politiques publiques.


**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


Annonay Rhône
AGGLO


Communauté
de communes
VALD'AY

Le soutien financier de l'État aux collectivités



<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>



<https://www.ardeche.gouv.fr>

En 2023, en Ardèche :

- Près de **27 M€** de subventions engagés (DETR-DSIL-FV-FNADT) ;
- Le montant des subventions et dotations distribué aux collectivités ardéchoises par l'État (hors Agences) s'élève à **537 €/habitant** ;
- Chaque € de l'État a généré en moyenne 3 € d'investissement public en faveur de la transition écologique.

En 2024 :

- Reconstitution de la DETR /DSIL : demandes en cours d'instruction ;
- Augmentation et pérennisation du Fonds Vert jusqu'en 2027 : 2,5 Md€/an ;
- Contrat Chaleur Renouvelable : le Fonds Chaleur mobilisable partout en 07 ;
- Et toujours de nombreux appels à projets à saisir : France Mobilités, France Ruralités, ADEME, etc.

Sommaire

1. La planification écologique et sa démarche de territorialisation
2. Une approche globale et systémique
3. Des échanges et débats collectifs à 360°
4. Outils et financements proposés par l'Etat
5. **Après la COP : prochaines étapes**



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

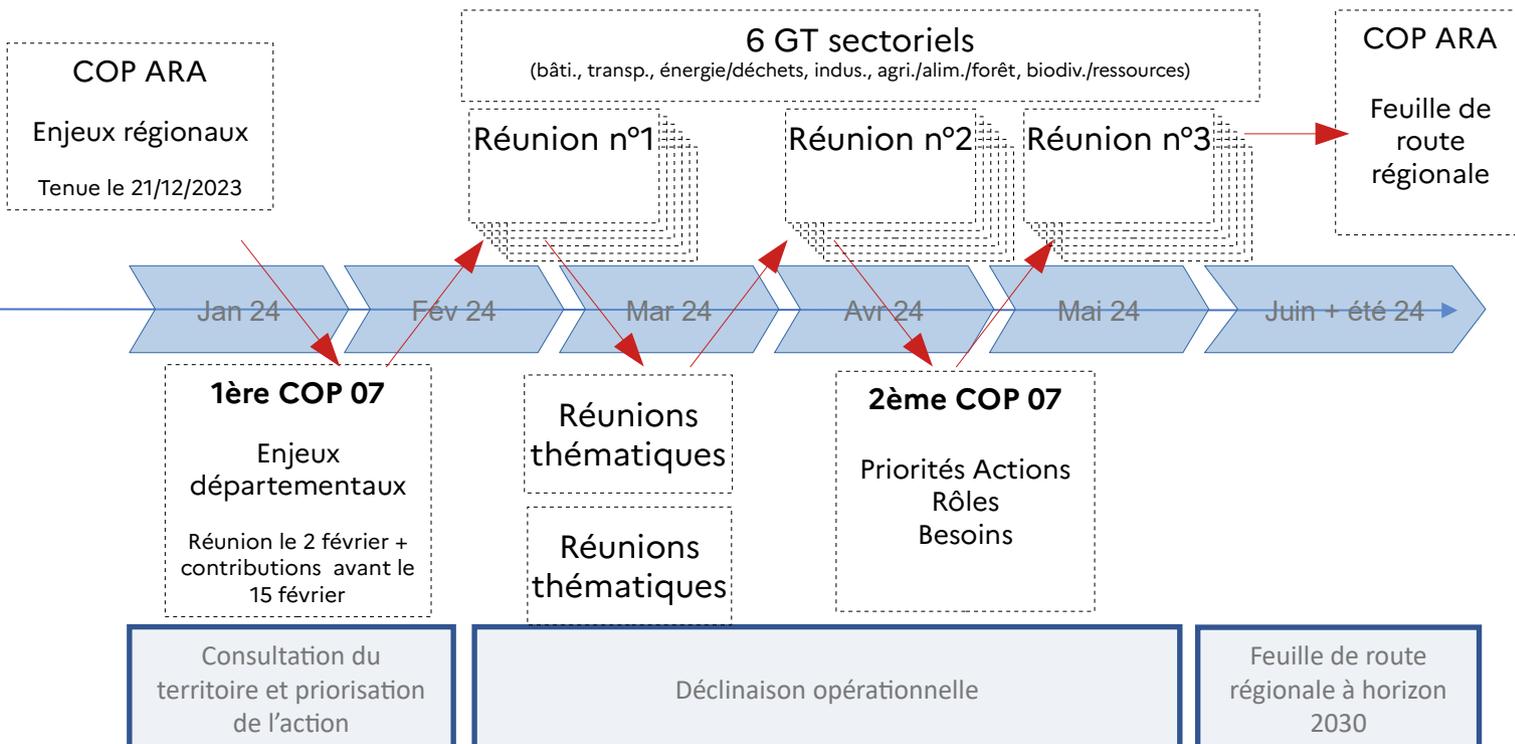
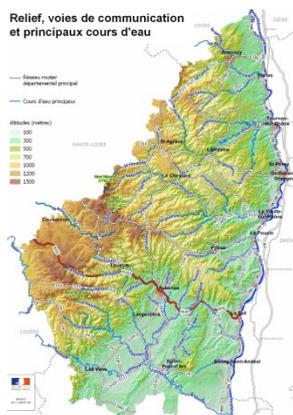
Sondage SLIDO

Quels sont les 3 leviers que vous souhaiteriez prioritairement investir en Ardèche ?

8 leviers d'action proposés :

- Transports
- Industrie
- Agriculture
- Énergie
- Bâtiment
- Déchets
- Amélioration des puits de carbone naturels : sols , forêts, zones humides etc.
- Préservation de la biodiversité

Calendrier général



Vos interlocuteurs privilégiés

- Emma HEYRAUD – Préfecture de l'Ardèche
- Frédéric GRILLAT – Direction départementale des Territoires

**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Différentes possibilités (complémentaires) de contribuer

Avant le 15 février :

Pour les collectivités :

Remplir et renvoyer l'outil diagnostic (tableur)

Pour toutes et tous : Faire une contribution libre

Webinaire d'information des EPCI le 6 février à 14h30 : <https://rhone.webex.com/meet/sgar-dir>

} à cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr + copie
à pref-copardeche@ardeche.gouv.fr

En février - mars :

Participer aux réunions thématiques départementales éventuellement organisées.

S'informer et échanger sur l'espace Osmose dédié.

En avril - mai :

Participer à la 2^e réunion de la COP 07

Création d'un espace
numérique collaboratif
Osmose

En continu :

Prendre l'attache des services de l'État en écrivant à pref-copardeche@ardeche.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

FAIM

(buffet local et de saison
servi au rez-de-chaussée)

